



Bosrobert, le 17 février 2022

Communiqué de Presse

ALiS est concessionnaire pour le compte de l'Etat d'une section de l'autoroute A28 entre Rouen et Alençon, sur 125 km.

Evolution de la « remise Poids Lourds Gacé »

Une interdiction de traverser la ville de Gacé existe pour les Poids-Lourds en transit. Or cette interdiction ne semble pas très bien respectée. Soucieux d'apporter une contribution à l'apport de réponses vis-à-vis de cette problématique, ALiS fait évoluer sa remise accordée aux Poids-Lourds pour faciliter l'emprunt de l'autoroute A28.

Ainsi, sous réserve d'effectuer au moins **3 trajets** au cours d'un même mois calendaire (et non plus 20 trajets, comme précédemment) entre les diffuseurs de Gacé et d'Orbec ou ceux de Gacé et de Bernay, les véhicules de classe 3 et 4 se voient accorder une remise de **13%** sur le tarif de péage de ces trajets. 13% est la remise maximale qu'autorise une Directive Européenne.

Cette remise est appliquée aux Poids Lourds réglant leur péage à l'aide du télépéage TIS-PL et est calculée au badge. Elle est incluse dans les conditions commerciales des émetteurs TIS-PL.

D'autres réductions importantes sont proposées par ALiS sur les trajets du quotidien

ALiS, conscient des préoccupations exprimées partout en France sur le pouvoir d'achat et la mobilité du quotidien, rappelle également que deux offres d'abonnement sont proposées à ses clients réguliers :

- **Remise de 30 %** sur un trajet prédéfini à partir de 20 trajets mensuels sur le réseau ALiS. Cette offre est destinée aux particuliers uniquement (véhicules de classe 1, 2 ou 5)
- **Remise de 20%** sur l'ensemble des trajets si 100 € mensuels sont dépensés sur le réseau ALiS. Cette offre est destinée aux particuliers (véhicules de classe 1, 2 ou 5) et aux professionnels (véhicules de classe 1 ou 2).

Retrouvez l'ensemble de ces informations sur le site www.alis-sa.com

Contact Presse :

ALiS A28 – Camille MASSU – 06 12 22 27 70 – c.massu@alis-sa.com